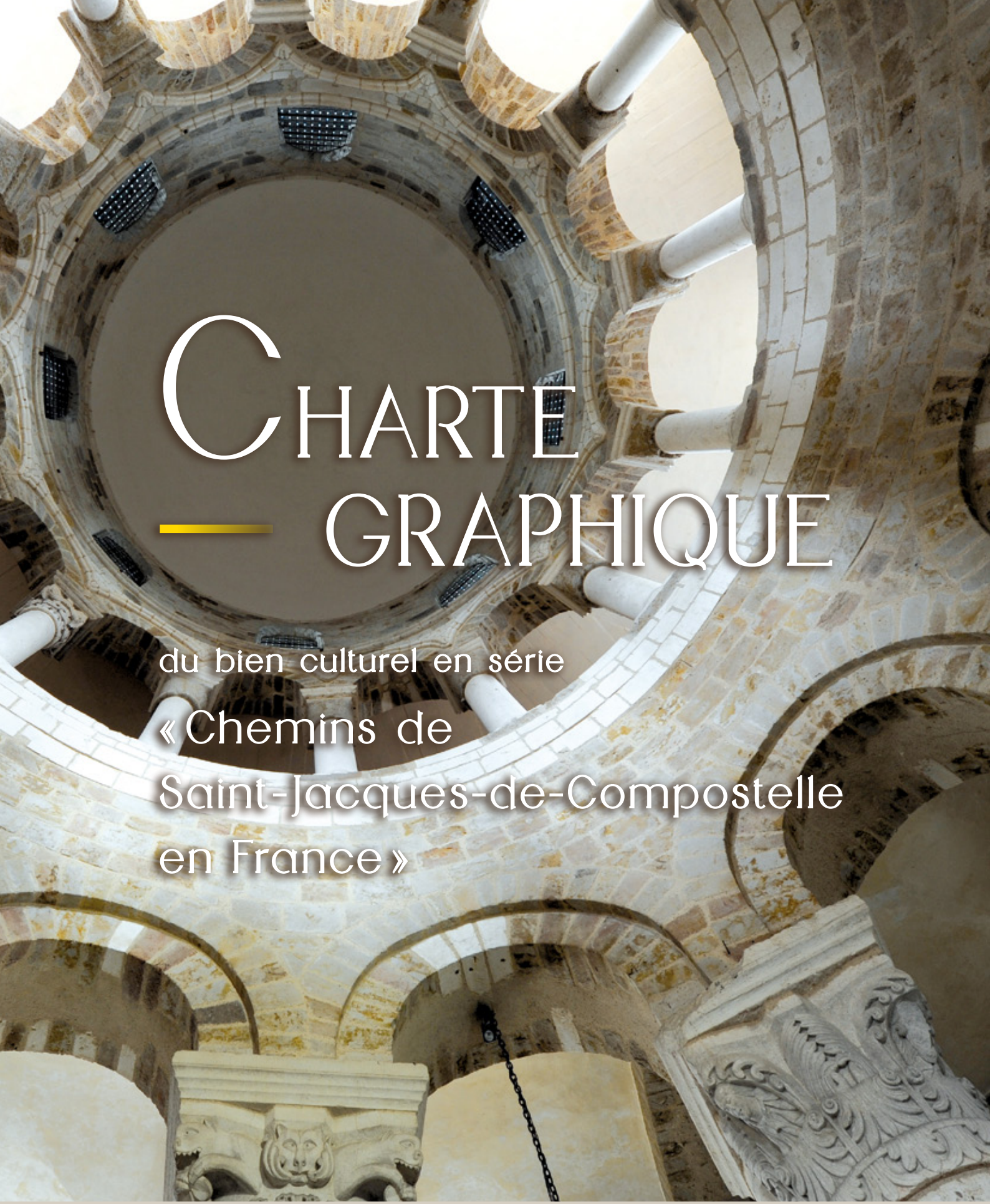

Charte graphique

du bien culturel en série

« Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France »

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1998

Chemins de Compostelle
patrimoine mondial

PRÉAMBULE

UNE IDENTITÉ VISUELLE

Inscrit en 1998 sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, le bien culturel en série « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » comprend une sélection de 71 monuments et 7 sections de sentier, répartis dans 10 régions françaises. Ces composantes illustrent le pèlerinage médiéval, essentiellement à travers la dévotion à saint Jacques et à d'autres saints, l'hospitalité, les échanges et les besoins des pèlerins le long de leur périple.

Aujourd'hui, ce bien se dote d'une identité visuelle : moderne et dynamique, elle incarne ses dimensions patrimoniale, universelle et institutionnelle. Elle se veut :

- le reflet d'une reconnaissance culturelle de prestige, image d'un héritage reçu et propriété de l'Humanité toute entière, à préserver et à transmettre ;
- le reflet d'un réseau construit autour d'enjeux de paix, de partage et de rencontre impliquant un engagement solidaire et une responsabilité ;
- le reflet d'un patrimoine historique et architectural exceptionnel ;
- le reflet d'une itinérance humaine, considérée comme un lien avec autrui ;
- un héritage commun, source de créativité et de quête intérieure.

Ce bien culturel en série implique la création d'une identité visuelle :

- spécifique au bien et donc reconnaissable, capable de valoriser et de donner de la visibilité et une cohérence à tous les éléments constitutifs de ce bien culturel commun ;
- adaptée à son réseau, capable de renforcer son unité et déclinable afin de répondre aux différents besoins de communication interne et externe de ses membres.

Ce document est conçu comme un guide pour l'utilisation de tous les éléments de la charte d'identité visuelle, à destination des membres du réseau du bien coordonné par l'ACIR Compostelle, en collaboration avec l'État.

UNIVERSALITÉ • HÉRITAGE • LIEN • ARCHITECTURE • SPIRITUALITÉ • COOPÉRATION • ITINÉRANCE •

SOMMAIRE

PRÉAMBULE 3

1. Logotype du réseau 5

SYMBOLIQUE 6
VERSION PRINCIPALE 8
POLICES D'ÉCRITURE ET COULEURS OBLIGATOIRES 9
ZONES DE PROTECTION ET DIMENSIONS 10
DÉCLINAISONS DU LOGOTYPE DU RÉSEAU 11
FORMATS NUMÉRIQUES ET CO-MARQUAGE : RÈGLES D'USAGE 13

2. Règles graphiques 19

POLICES D'ÉCRITURE ET JEUX DE COULEURS 20
MISE EN PAGE 21
TRAITEMENT DES VISUELS 23

3. Exemples print et web 27

PAPIER À LETTRE 28
CARTON D'INVITATION ET ENVELOPPE 29
COMMUNIQUÉ ET DOSSIER DE PRESSE 30
CARACTÉRISTIQUES D'IMPRESSION 30

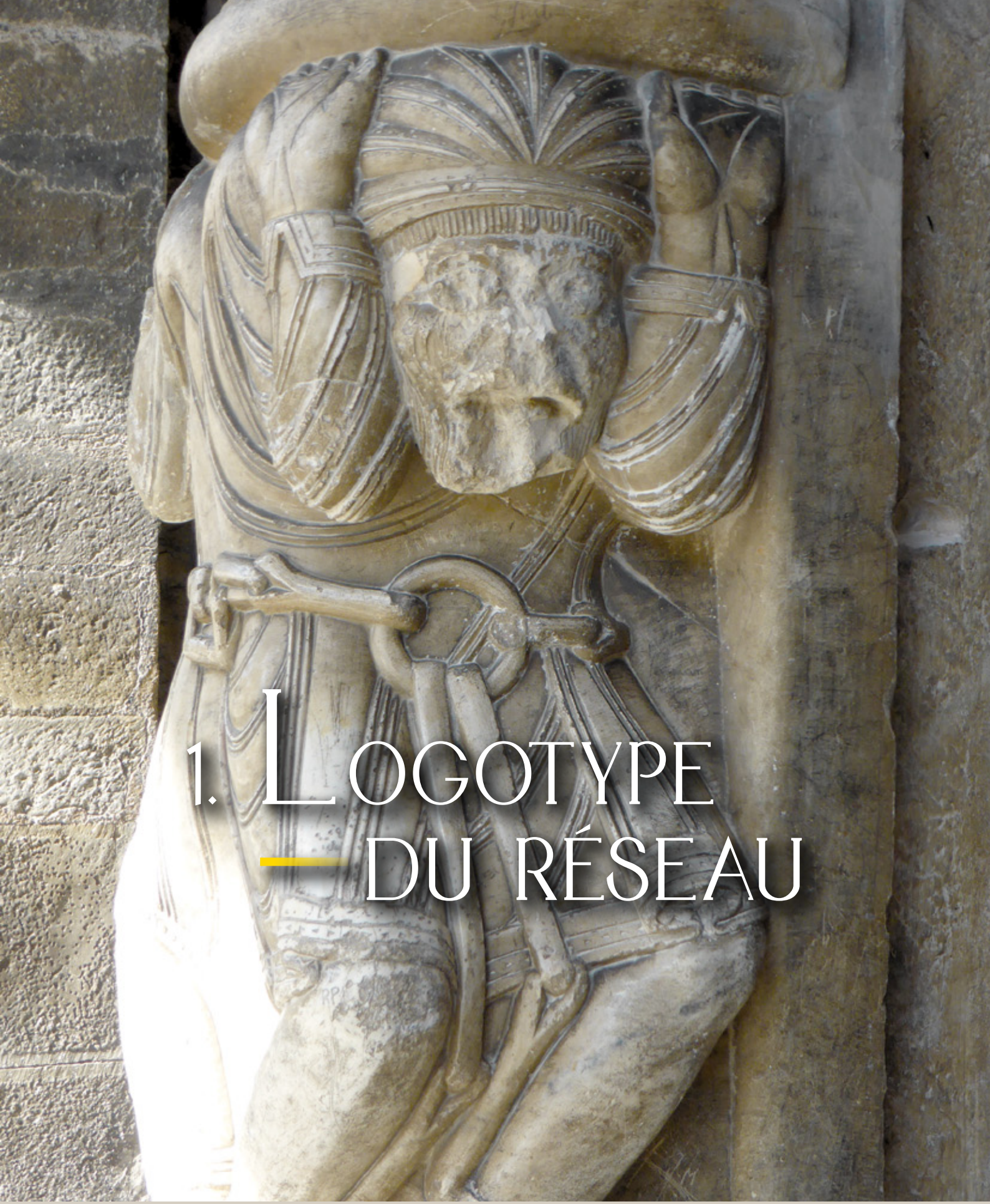

1. LOGOTYPE DU RÉSEAU

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1998

Chemins de COMPOSTELLE
patrimoine mondial

SYMBOLIQUE

PARTIE GAUCHE : LA PARTIE GRAPHIQUE

Elle est celle qui parle à l'œil, au néophyte et à l'international. S'y retrouvent les symboles universels et architecturaux. Le travail graphique a été décliné à partir de la lettre «C», commune aux mots Chemins et Compostelle. À partir de cette double lettre sont évoqués la coquille, lesquatre voies symboliques, les liens, les rayons et la convergence d'intérêts. Mais aussi l'architecture avec deux arcs outrepassés et un arc brisé représenté par les deux «C» croisés. Les deux «C» entremêlés signifient également les deux temporalités, médiévale et actuelle, incarnées par ce bien culturel commun.

Partie graphique

Chemins de COMPOSTELLE
patrimoine mondial

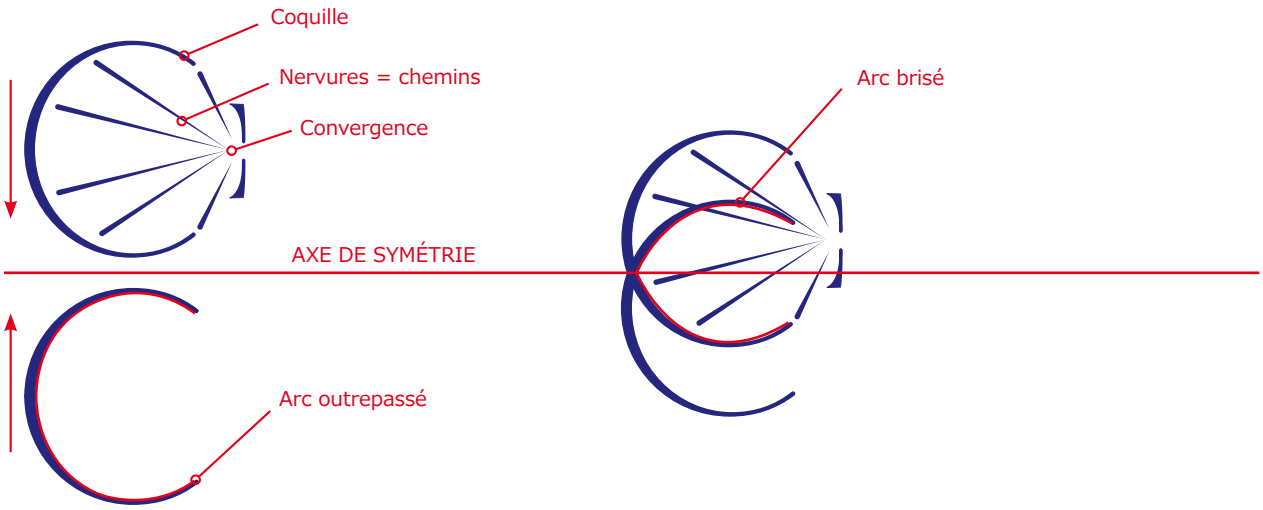

- **La coquille et les nervures : la destination et le cheminement**

La coquille représente l'accomplissement de la quête, la récompense du cheminement. Les quatre nervures - pour les quatre voies symboliques - mettent en valeur le cheminement en lui-même, l'idée de perpétuelle quête existentielle qui est le propre de l'Humanité, le besoin d'être en mouvement qui la caractérise. Ces quatre voies incarnent ce que chacun peut trouver sur la route : une (re)découverte d'un riche patrimoine historique, architectural et artistique, et un voyage à la fois intérieur et collectif, par les rencontres sur les sentiers et l'expérience de l'hospitalité.
Ces quatre nervures qui se rejoignent évoquent également l'idée d'une unité par-delà les différences, unité trouvée dans l'expérience commune de la pérégrination, dans les interactions humaines qui ont fait des Chemins de Compostelle un lieu d'échange d'idées au temps médiéval comme aujourd'hui. Ces quatre voies qui arrivent à leur destination évoquent enfin l'idée de dépassement : dépassement des frontières (parfois difficiles à franchir dans l'histoire du pèlerinage), dépassement de soi, dépassement des particularités (provenance et origines sociales). Les nervures valorisent la richesse et la diversité des quatre voies symboliques françaises tout en donnant un mouvement d'unité.

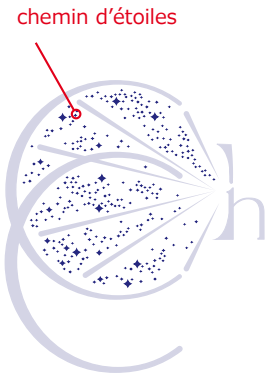

Le « chemin d'étoiles »

Aujourd'hui encore, c'est le nom qui est parfois donné à la route de Compostelle, dont on croyait autrefois que l'itinéraire correspondait à l'orientation de la Voie lactée.

On trouve des références à la Voie lactée dans l'histoire de la découverte du tombeau de saint Jacques par l'ermite Pélagius et l'archevêque Théodomir, au IXe siècle. Ils auraient été guidés par une étoile brillant avec insistance, leur faisant découvrir la sépulture de saint Jacques.
En raison de cette légende, certains avancent comme origine du nom Compostelle, « *Campus Stellae* » (champ de l'étoile). Bien que cette étymologie soit controversée, elle véhicule néanmoins une part importante de l'identité des chemins de Compostelle : le mythe.

La Voie lactée est surtout évoquée dans le récit de l'archevêque Turpin racontant le songe de Charlemagne, père de l'Europe : celui-ci aurait vu en rêve « *une sorte de chemin formé d'étoiles* », lui indiquant la route « *à travers la Gascogne, le Pays Basque, la Navarre et l'Espagne jusqu'en Galice* », menant au tombeau de saint Jacques.
Les étoiles du logotype, de part et d'autre des nervures, rappellent cette légende, et évoquent l'expérience contemplative et l'idée d'infini pouvant être ressenties sur les chemins, hier comme aujourd'hui.

PARTIE DROITE : LA PARTIE TYPOGRAPHIÉE

Les deux polices choisies apportent au logotype tant prestige que dynamisme. Un travail visuel a été réalisé à partir de ces polices afin d'apporter davantage de singularité et d'universalité. L'étoile filante dirigée vers la gauche permet d'évoquer avec force la direction du pèlerinage vers l'ouest et la légende de l'étoile qui aurait guidé Pélagius vers le « *Campus Stellae* ». Le filet jaune devient plus épais au fur et à mesure qu'il s'approche de l'étoile, à l'image des chemins qui convergent au fur et à mesure qu'ils approchent de Compostelle. Ce trait signifie également la convergence d'intérêt entre les 78 sites membres et le parcours à accomplir pour faire valoir leur qualité.

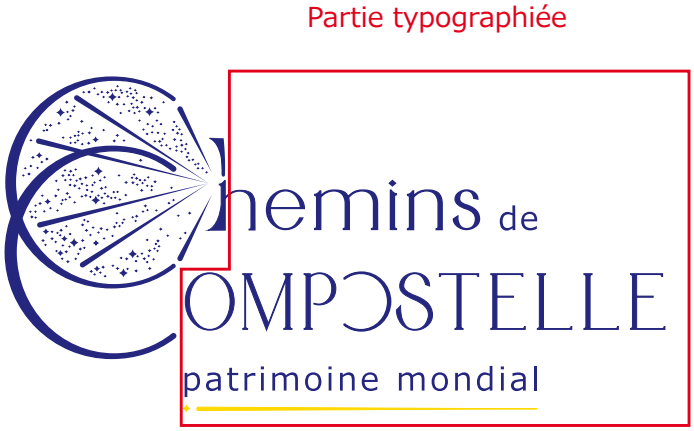

L'ensemble inspire tout autant le prestige que la coopération nécessaire à la pérennité du bien.

VERSION PRINCIPALE

LOGOTYPE DU RÉSEAU BLEU ET JAUNE SANS FOND

VARIANTE

LOGOTYPE DU RÉSEAU EN BLANC ET JAUNE SUR FOND BLEU

Polices d'écriture

MEDHURST

Regular capitales

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

« MEDHURST » crée par Pilaster Davy est une police « à voir » : très graphique, avec sérif ou empattement pour une touche d'élégance. Elle apporte au logotype son aspect patrimonial et prestigieux. Avec ses pleins et ses déliés, elle insuffle le mouvement et rappelle la courbure de la coquille. Le caractère singulier de cette police est notamment dû à la lettre «i» minuscule très identifiable, qui rappelle le bourdon du pèlerin médiéval. Cette singularité est renforcée par un travail graphique sur le deuxième «O» de «COMPOSTELLE» en référence à celui de la lettre «C» et rappelant l'universalité.

MEIRYO UI

Regular

A B C D E F G H I J K LM N O P Q R S T U VW X Y Z
a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 > ? ! . , :@ & +

Italic

A B C D E F G H I J K LM N O P Q R S T U VW X Y Z
a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 > ? ! . , :@ & +

Bold

A B C D E F G H I J K LM N O P Q R S T U VW X Y Z
a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 > ? ! . , :@ & +

Bold italic

A B C D E F G H I J K LM N O P Q R S T U VW X Y Z
a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 > ? ! . , :@ & +

« **Meiryo UI** » est une police sous licence Microsoft, linéale et moderne sans sérif conçue pour donner une apparence exceptionnellement lisible autant sur écran que sur support imprimé. Alliant simplicité et vitalité, nous l'avons retenue pour sa cohérence avec la première police.

Couleurs obligatoires

C **97**/M **100**/J **0**/N **4**
R **46**/V **0**/B **139**
PANTONE® **2735 C**
HEXA **#2E008B**

C **0**/M **9**/J **100**/N **0**
R **255**/V **209**/B **0**
PANTONE® **109 C**
HEXA **#FFD100**

Les couleurs Pantone® en ton direct sont à privilégier. Une impression en ton direct (Pantone®) entraînant un surcoût, il sera toléré une impression quadri pour les supports courants papier. La lettre «C» qui suit la référence Pantone® désigne la couleur apparente obtenue en impression sur des papiers de type « couché ». Dans le cas d'impression sur des papiers « non couchés » (offset, bristol, etc.), l'imprimeur adaptera sa couleur pour se rapprocher le plus possible de la couleur obtenue sur des papiers « couchés ».

Le **bleu** et le **jaune** du logotype ont été choisis pour rappeler les couleurs de l'Europe, qui met en lumière les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle comme l'un des principaux éléments culturels de l'identité européenne médiévale : leur influence a été déterminante pour le développement de nombreux pays d'Europe occidentale par la circulation des idées, des savoir-faire et des arts, la rencontre des peuples et la constitution d'une mémoire collective.
À ce titre, les deux couleurs rappellent que les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle ont inauguré le programme des Itinéraires culturels européens du Conseil de l'Europe.
Héritage et bien culturel commun français, européen et universel, évoquant la vie, l'éternité, l'imaginaire et le commencement, tel est le message diffusé par cette harmonie de couleurs.

ZONES DE PROTECTION

Zone de protection de la taille du «O» de COMPOSTELLE

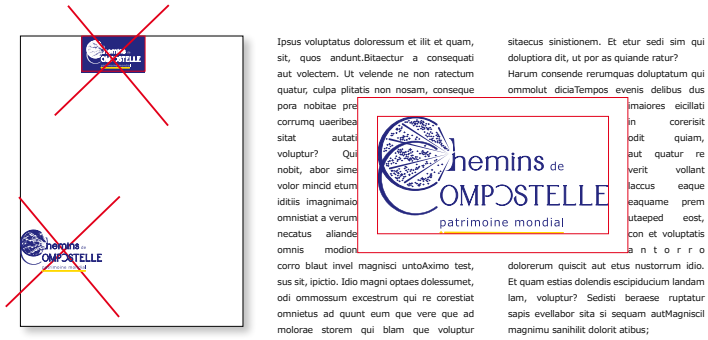

> **TOUJOURS** laisser une zone de protection de largeur constante sur les 4 cotés du logotype, c'est-à-dire une zone vierge autour du logotype où aucun texte ni élément ne figure.

> **TOUJOURS** mettre un blanc tournant de la taille de la zone de protection si le logotype est en association avec du texte.

DIMENSIONS

DIMENSIONS ET PROPORTIONS

> **NE JAMAIS** modifier les proportions
> **NE JAMAIS** modifier l'inclinaison du logotype

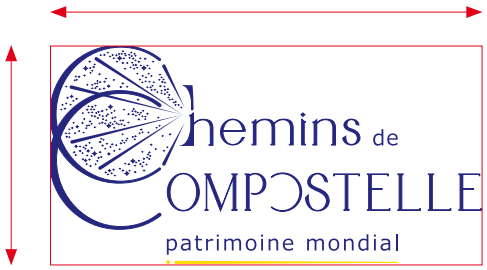

TAILLES MINIMALES D'UTILISATION

> Une largeur minimale de 30 mm pour le logotype complet avec sa zone de protection, est obligatoire afin de conserver une lisibilité optimale sur tous supports.

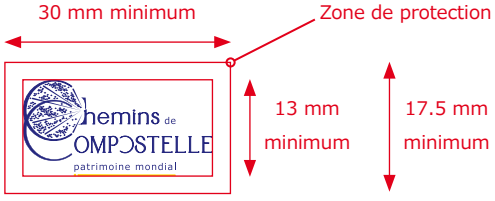

DÉCLINAISONS DU LOGOTYPE DU RÉSEAU

L'identité visuelle des « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » vise à renforcer l'unité de ce bien en série du patrimoine mondial. C'est pourquoi il est essentiel que cette identité visuelle soit utilisée de la même manière par tous les propriétaires et acteurs de la gestion du bien, afin d'assurer la cohérence et la visibilité des 71 monuments et 7 sections de sentier qui composent le bien réparti dans 10 régions françaises.

De ce fait, le logotype du réseau est pensé en deux déclinaisons :

- le logotype du réseau seul (cf p. 8) ou juxtaposé à un autre logotype existant.
- le logotype du réseau, à droite duquel figurent le nom de la tête du réseau, ou le nom de la composante et son site (cf p. 12).

Les règles de police et de couleurs de ces déclinaisons sont les mêmes que pour le logotype du réseau (cf p. 9).

ZONES DE PROTECTION ET DIMENSIONS

Zone de protection de la taille du «O» de COMPOSTELLE

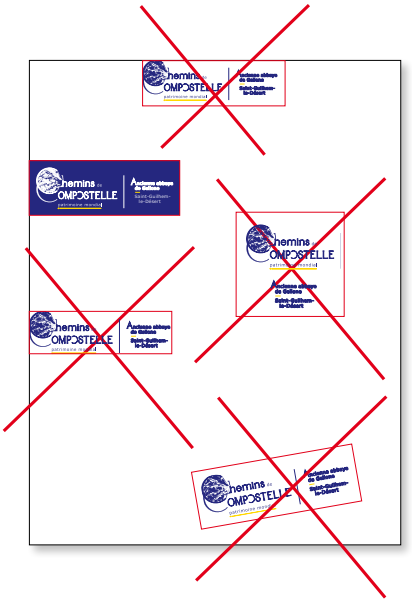

TAILLES MINIMALES D'UTILISATION

> Une largeur minimale de 30 mm du logotype original avec sa zone de protection est obligatoire afin d'en conserver une lisibilité optimale sur tous supports.

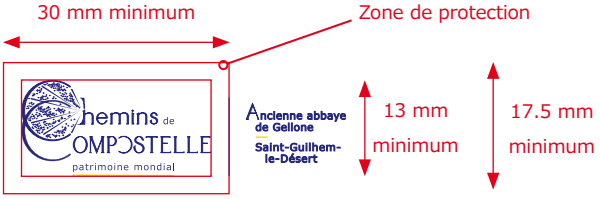

DÉCLINAISON POUR L'ACIR COMPOSTELLE,TÊTE DE RÉSEAU

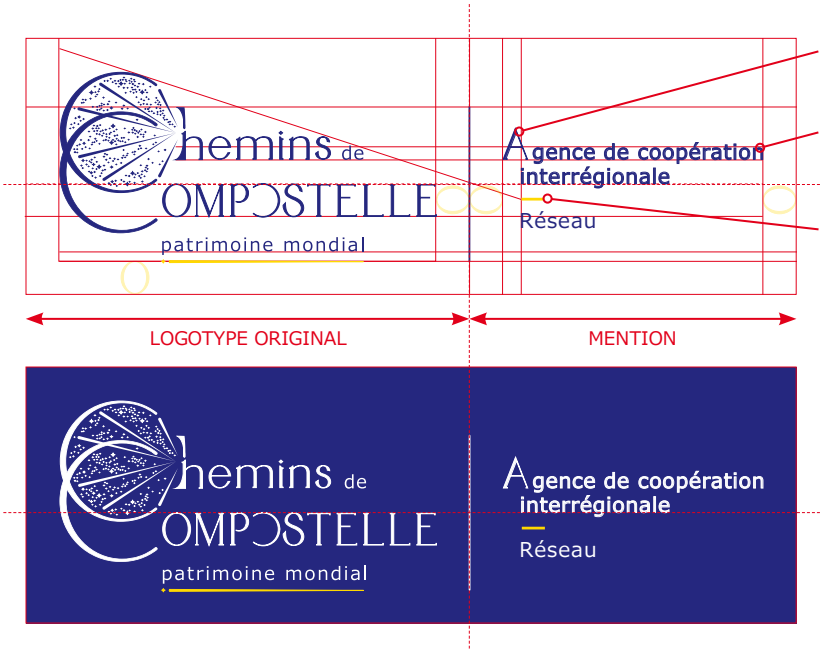

> Utiliser en priorité la version principale du logotype (en bleu et jaune sans fond).

> **POSSIBILITÉ** d'utiliser sa variante (blanc et jaune sur fond bleu) si apposition sur un bandeau bleu (cf p. 23).

DÉCLINAISON POUR LES COMPOSANTES DU RÉSEAU

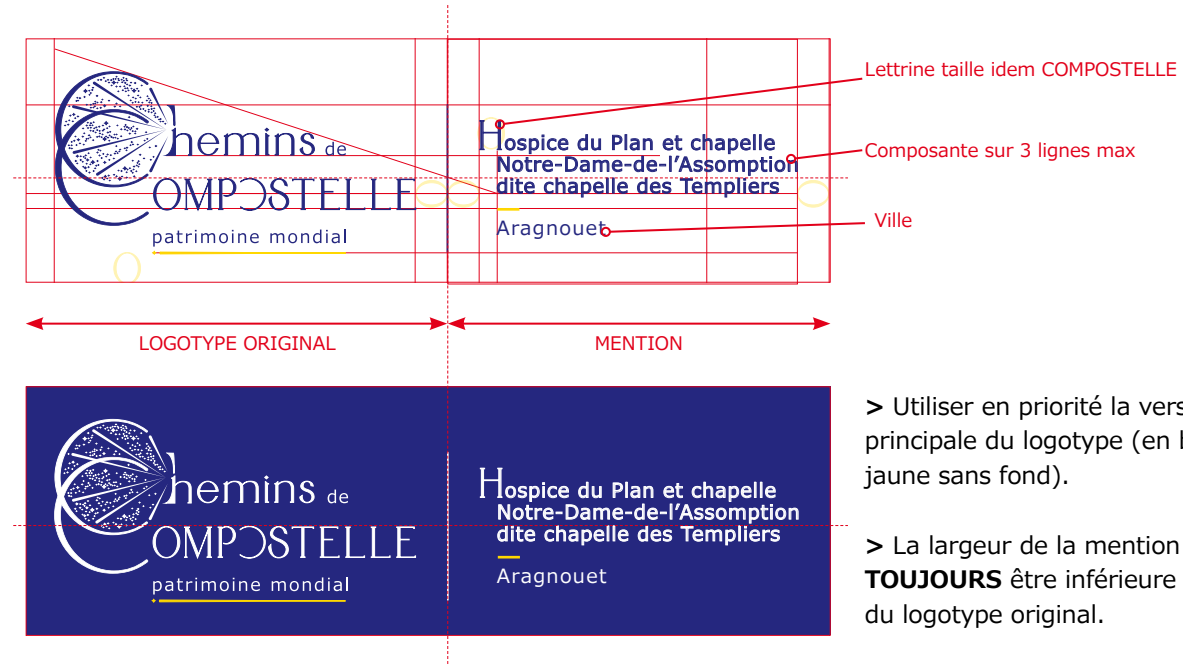

> Utiliser en priorité la version principale du logotype (en bleu et jaune sans fond).

> La largeur de la mention doit **TOUJOURS** être inférieure à la largeur du logotype original.

> POSSIBILITÉ d'utiliser sa variante (blanc et jaune sur fond bleu) si apposition sur un bandeau bleu (cf p. 23).

> La mention de la composante ne doit **JAMAIS** être utilisée seule.

> Le nom de la composante doit **TOUJOURS** être conforme à la titulature officielle de l'UNESCO.
Vous pouvez en faire la demande à l'ACIR Compostelle.

Formats numériques

Le logotype du réseau (cf p. 8) est fourni dans 5 formats de fichiers :

> Les formats de fichier destinés aux personnes équipées et maîtrisant des logiciels de PAO/DAO (Adobe InDesign, Illustrator, QuarkXPress...)

.ai / Ce fichier est le dessin vectoriel source modifiable sur les logiciels de DAO (type Illustrator). Il restitue un visuel HD. Il sert d'archive et ne s'utilise de préférence pas pour l'impression car les calques ne sont pas aplatis et le fichier est lourd.

.eps / Ce fichier est un format de dessin vectoriel source modifiable sur les logiciels de DAO (type Adobe Illustrator ou Photoshop) ou PAO (Adobe Indesign). Il est particulièrement adapté au transfert d'une application à l'autre. Il est adapté pour une impression HD. Les calques peuvent être aplatis pour réduire la taille du fichier.

> Les formats de fichier destinés à une utilisation bureautique

.pdf / Ce fichier est à privilégier pour l'impression (avec le suffixe _cmjn). Il conserve la qualité du dessin, des couleurs. Il peut s'ouvrir avec de nombreux logiciels.

.jpg / Ce fichier est une image matricielle ou bitmap. On ne peut pas la modifier et un agrandissement lui fait perdre en qualité. Elle est livrée en 2 modes : cmjn pour l'impression (avec word ou autre logiciel de bureautique) et en rvb pour l'affichage écran.

.png / Ce fichier léger est uniquement pour le web (site internet, Facebook) ou les affichages écran (ex : signature de mail).

Co-marquage règles d'usage

JUXTAPOSITION DU LOGOTYPE UNESCO

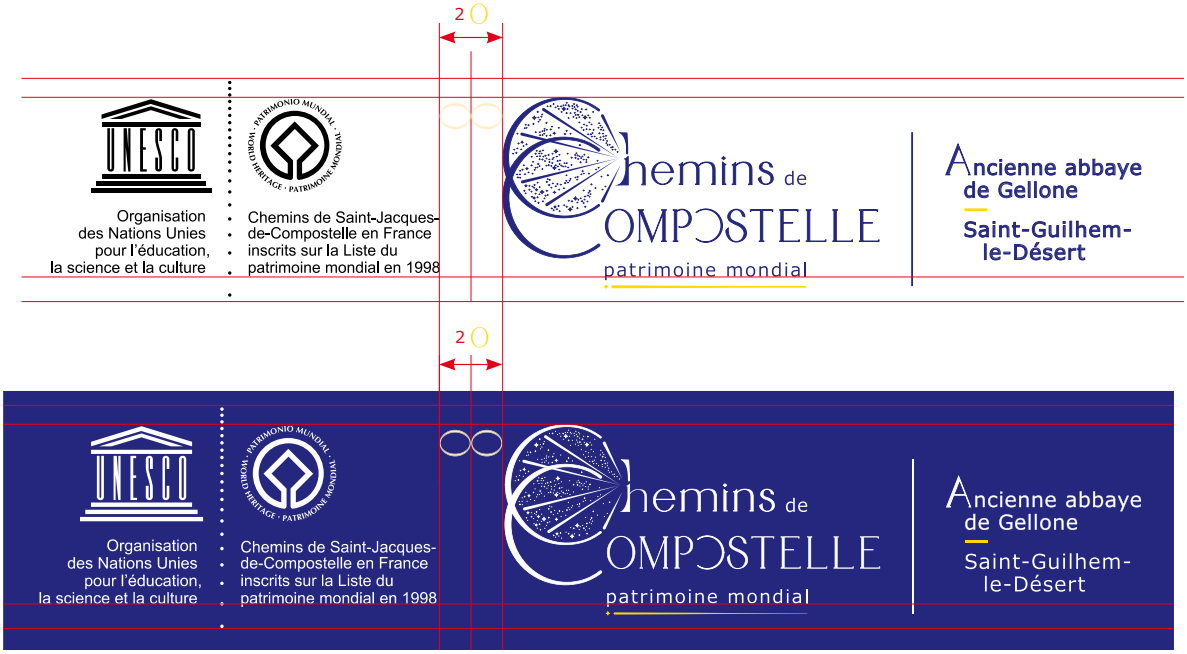

> TOUJOURS positionner le logotype du réseau à droite du logotype UNESCO en respectant les marges de sécurité.

> TOUJOURS veiller à ce que la partie haute du logotype du réseau ne dépasse pas celle du temple figurant dans le logotype UNESCO.

CO-MARQUAGE
RÈGLES D'USAGE

RÈGLES D'USAGE DE L'EMBLÈME PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Version 1

Version 2

L'emblème du patrimoine mondial de l'UNESCO symbolise l'interdépendance des biens culturels et naturels : le carré central figurant une forme créée par l'homme vient s'insérer harmonieusement dans le cercle représentant la nature. Nature et génie humain se trouvent ainsi intimement liés. Cette représentation synthétique et symbolique du patrimoine mondial a pour but de promouvoir la Convention du Patrimoine mondial.

En tant que bien n°868 de la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, les « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » disposent d'un emblème en deux versions. Il est composé de l'emblème de l'UNESCO, du logotype du patrimoine mondial et de l'intitulé du bien.

> TOUJOURS utiliser ensemble les deux parties de l'emblème avec le filet pointillé.

> NE JAMAIS modifier la couleur, les proportions ou le contenu de cet emblème.

> TOUJOURS utiliser la version 1 de cet emblème (texte sur 4 lignes) dans le cadre du co-marquage.

> L'emblème peut être utilisé en réserve **UNIQUEMENT** sur un aplat foncé correspondant à plus de 40 % de noir.

LE LOGOTYPE DU RÉSEAU «CHEMINS DE SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE-EN FRANCE» NE SE SUBSTITUE PAS À L'EMBLÈME UNESCO. INVERSEMENT, L'EMBLÈME UNESCO NE SE SUBSTITUE PAS AU LOGOTYPE DU RÉSEAU DÉFINI DANS CETTE CHARTE.

CO-MARQUAGE
RÈGLES D'USAGE

CAS OÙ L'UTILISATION DE L'EMBLÈME UNESCO EST INTERDITE :

> EN CAS D'UTILISATION COMMERCIALE
Toute utilisation commerciale de cet emblème et des éléments qui le composent, associés ou dissociés, est interdite, sauf demande écrite justifiée avec autorisation obligatoire par les autorités de niveau 2 ou 3*.

> EN CAS D'UTILISATION NON COMMERCIALE SANS AUTORISATION OFFICIELLE
Toute utilisation de l'emblème du bien par un propriétaire de composante, un acteur culturel, associatif, éducatif, dans les supports de communication, les éditions, la signalétique... doit faire l'objet d'une demande écrite d'usage pour une autorisation officielle.

Les entités non propriétaires ou extérieures au périmètre du bien ne sont pas habilitées à utiliser les logotypes mais elles peuvent mentionner la phrase : *« Le bien culturel "Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France" a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial et est constitué d'une sélection de 78 composantes représentatives du pèlerinage médiéval. »*

CAS OÙ L'EMBLÈME UNESCO EST UTILISÉ :

> EN CAS D'UTILISATION NON COMMERCIALE ET D'AUTORISATION OFFICIELLE OBTENUE PAR L'ACIR COMPOSTELLE ET LA DRAC CONCERNÉE
Les acteurs du tourisme ne peuvent faire figurer l'emblème du patrimoine mondial que sur des supports non marchands et à condition que ces supports fassent référence au bien inscrit et mettent en valeur ses attributs.

> EN CAS D'UTILISATION COMMERCIALE ET D'AUTORISATION OFFICIELLE VALIDÉE PAR LES AUTORITÉS DE NIVEAU 2 OU 3*
Les demandes d'utilisation sont adressées à l'ACIR Compostelle et accompagnées des maquettes. Toute demande d'utilisation écrite doit être argumentée et illustrée. L'ACIR Compostelle la soumet avec avis à la validation des deux autorités en responsabilité.

* Les 3 niveaux de responsabilités pour obtenir l'autorisation de l'usage de l'emblème patrimoine mondial de l'UNESCO :
Niveau 1 = l'autorité de gestion - l'ACIR Compostelle - habilitée à utiliser l'emblème, est saisie par les demandeurs pour toute demande d'utilisation pérenne ou événementielle.
Niveau 2 = la Commission Nationale Française pour l'UNESCO (CNFU). Les demandes sont formulées par le niveau 1.
Niveau 3 = le Centre du patrimoine mondial est chargé d'accorder certaines autorisations portant notamment sur l'usage commercial. Les demandes sont formulées par le niveau 2.

Pour plus d'informations sur les conditions d'utilisation de l'emblème UNESCO selon votre statut (membre ou non membre du réseau, acteur public, privé, associatif...) et la nature de l'utilisation, **contactez l'ACIR Compostelle et la DRAC concernée.**

CO-MARQUAGE
RÈGLES D'USAGE

JUXTAPOSITION DU LOGOTYPE PROPRE DE LA COMPOSANTE

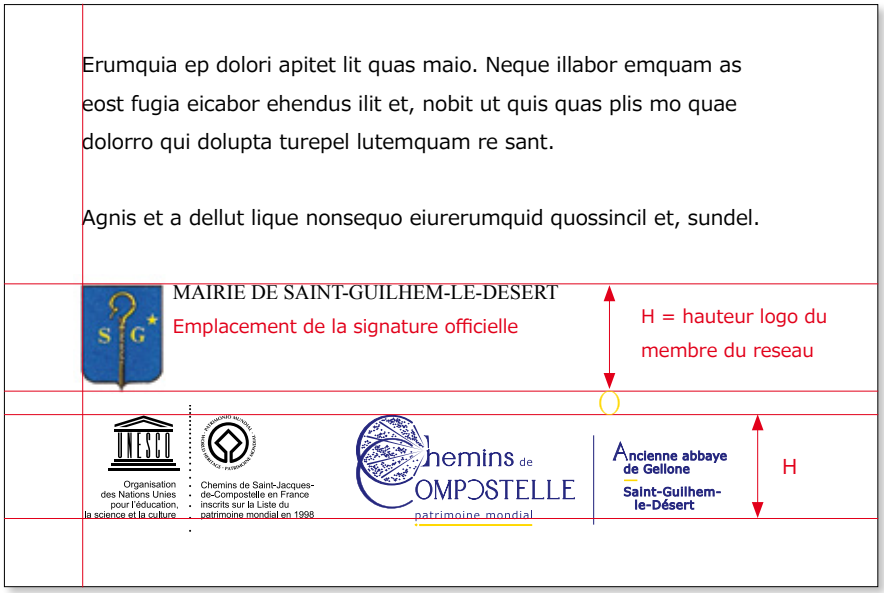

Exemple de signature e-mail

Exemple de papier en-tête

> TOUJOURS utiliser le logotype bleu et jaune sans fond pour l'association avec d'autres logotypes en pied de page.

> TOUJOURS aligner l'axe des deux «C» du logotype à l'axe des autres logotypes.

> Le logotype co-marqué (avec ou sans le logotype UNESCO) vient après la signature propre du membre.

CO-MARQUAGE
RÈGLES D'USAGE

JUXTAPOSITION DE LOGOTYPES SECONDAIRES

Exemple d'édition d'un opérateur de collectivité

Exemple d'édition privée

> Sur les documents faisant la promotion d'une commune abritant une composante du Bien, **TOUJOURS** utiliser le logo du réseau décliné avec sa composante afin d'éviter les confusions : par exemple, ce n'est pas la ville de Conques qui est inscrite sur la Liste du patrimoine mondial au titre des « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France », mais uniquement son abbatiale Sainte-Foy.

> **NE JAMAIS** utiliser le logo du réseau avec sa déclinaison sur les communications concernant l'ensemble du bien ou plusieurs de ses composantes à la fois (exposition, édition...).

> Même en cas de co-marquage, toute communication incluant le logotype du réseau (avec ou sans composante), devra toujours être conçue conformément à la présente charte.

> **TOUJOURS** aligner le logotype à l'axe des logotypes secondaires.

> La hauteur du logotype doit être supérieure ou égale à la hauteur des logotypes secondaires et toujours supérieure à 13 mm.

> **TOUJOURS** laisser au minimum un espace avec le bord du document de la taille du «O» de Compostelle.

> **TOUJOURS** laisser au minimum un espace avec les logotypes secondaires de la taille de 2 «O» de Compostelle.

> **NE JAMAIS** coller le logotype au bord de la page.

> **TOUJOURS** mettre les autres logotypes alignés à droite.

CO-MARQUAGE
RÈGLES D'USAGE

JUXTAPOSITION DE LOGOTYPES SECONDAIRES ET DE FINANCEURS

RECTO

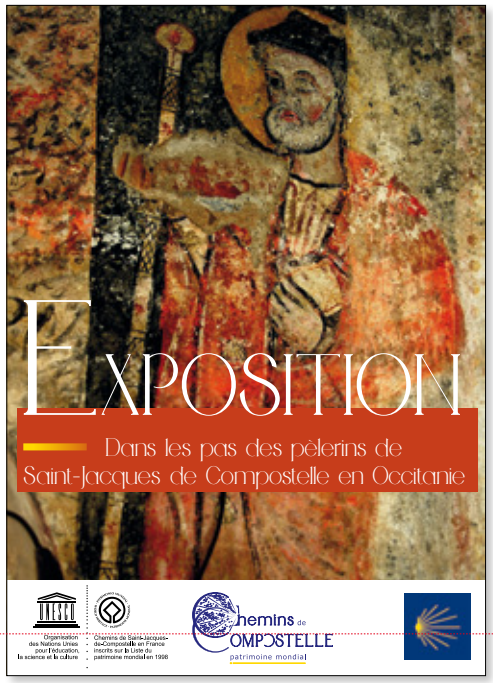

VERSO

> **TOUJOURS** dissocier les logotypes institutionnels de ceux des financeurs.

> Si l'emplacement attribué le permet, mettre le logotype du réseau du bien (avec ou sans composante) au recto du document ou sur la ligne supérieure aux logotypes des financeurs.

> Si l'emplacement attribué est restreint, dissocier le logotype du réseau du bien (avec ou sans composante) de celui des financeurs en le plaçant TOUJOURS à l'extrême gauche.

À titre exceptionnel, dans le cadre d'un groupement de logotypes secondaires monochromes, le logotype en version monochrome est disponible sur demande auprès de l'ACIR Compostelle.

Les 3 bandeaux présentés sont les seuls coloris autorisés. (cf p. 23)

Un contour blanc a été rajouté sur ce logo dont le fond bleu ne contraste pas suffisamment avec le bleu du bandeau. Cette version est déconseillée pour ce type de logo secondaire.

2. RÈGLES GRAPHIQUES

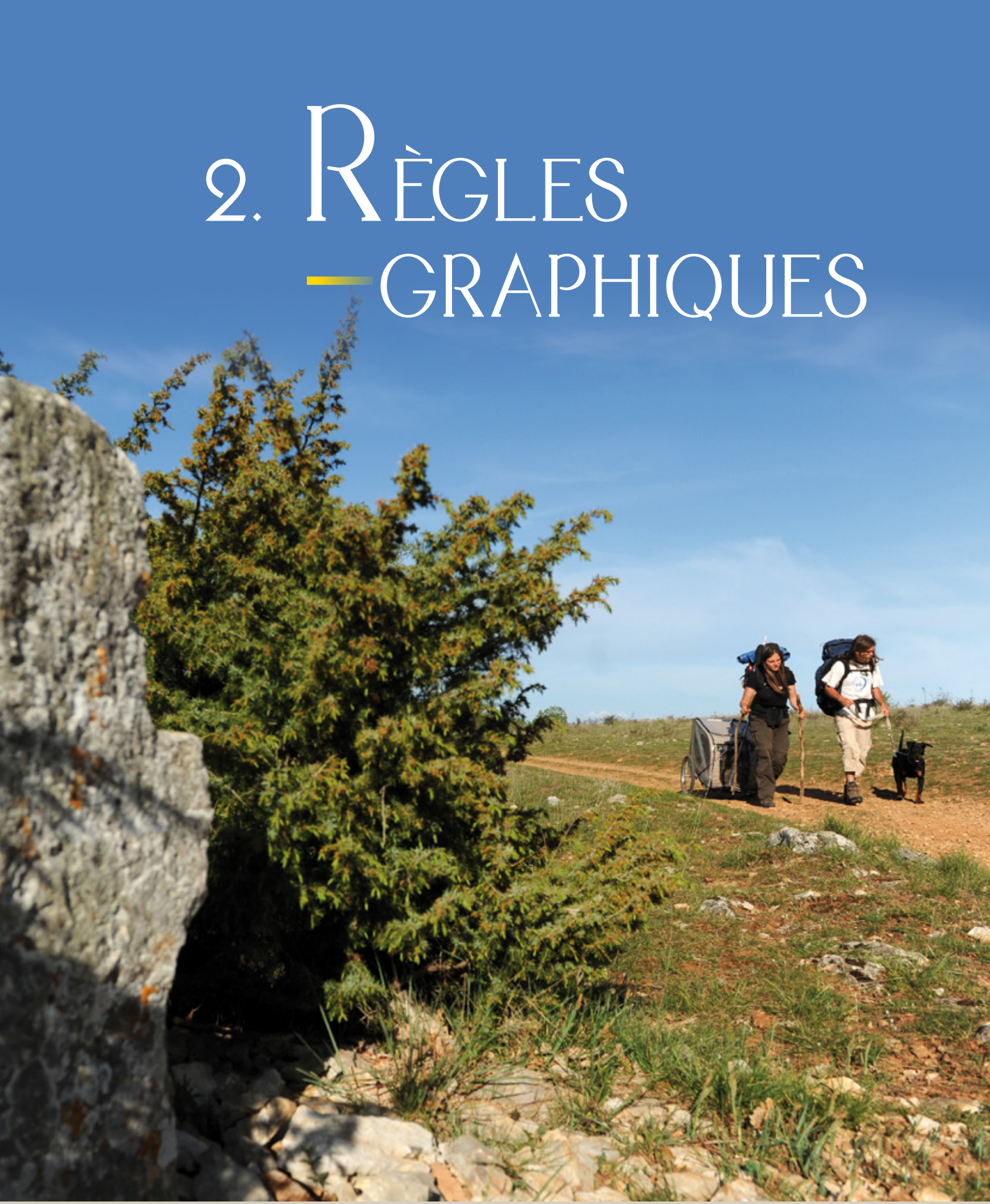

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1998

Chemins de COMPOSTELLE
patrimoine mondial

Polices d'écriture

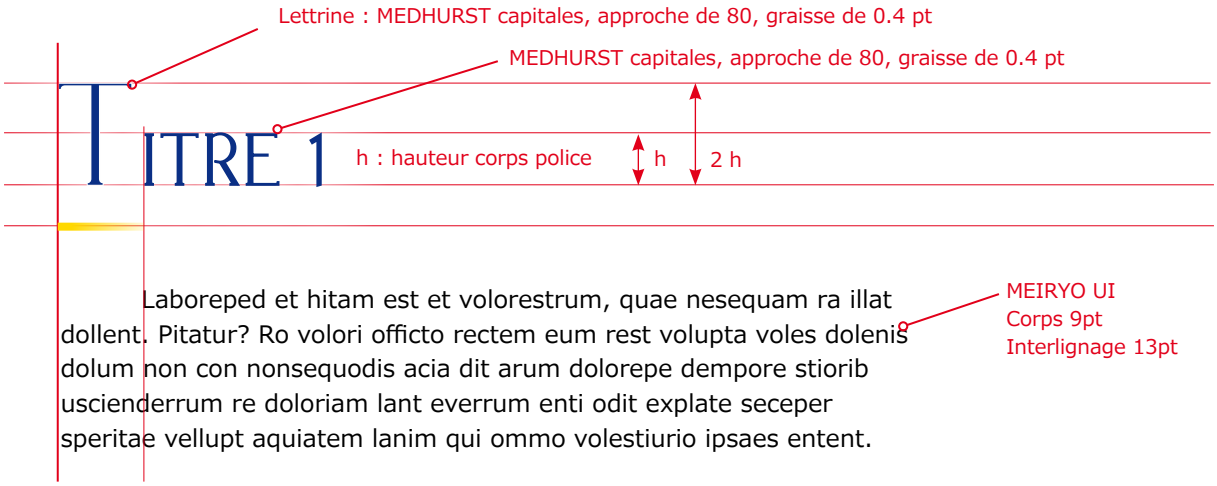

Afin de créer une harmonie et de la cohérence dans les supports de communication, les deux polices d'écriture à utiliser sont identiques à celles du logotype : « Medhurst » et « Meiryo UI ».

Titrage
La police utilisée pour les titres est « Medhurst ».
De manière générale, la première lettre est traitée en lettrine (taille : 2 fois plus grande que le reste du titre). Sur des petits formats ou si la mise en page ne le permet pas, son format est identique à la hauteur de capitale classique.

Accompagnement
La police utilisée pour les textes d'accompagnement est « Meiryo UI », car particulièrement lisible pour les petits caractères.

Ces polices sont libres de droit et peuvent être obtenues auprès de l'ACIR Compostelle.

Jeux de couleurs

Dans le même souci d'harmonie et de cohérence dans les supports de communication, les couleurs principales à utiliser sont celles qui composent le logotype du réseau (cf p. 9).

Titrage
La couleur à privilégier pour les titres est le bleu du logotype.
Sur fond sombre, il est possible d'utiliser du blanc.
Le jaune du trait qui souligne le titre est celui du logotype du réseau.

Accompagnement
Les couleurs à utiliser pour les textes d'accompagnement sont le bleu ou le noir sur fond clair, et le blanc sur fond foncé.

Mise en page

DISPOSITION DU TEXTE

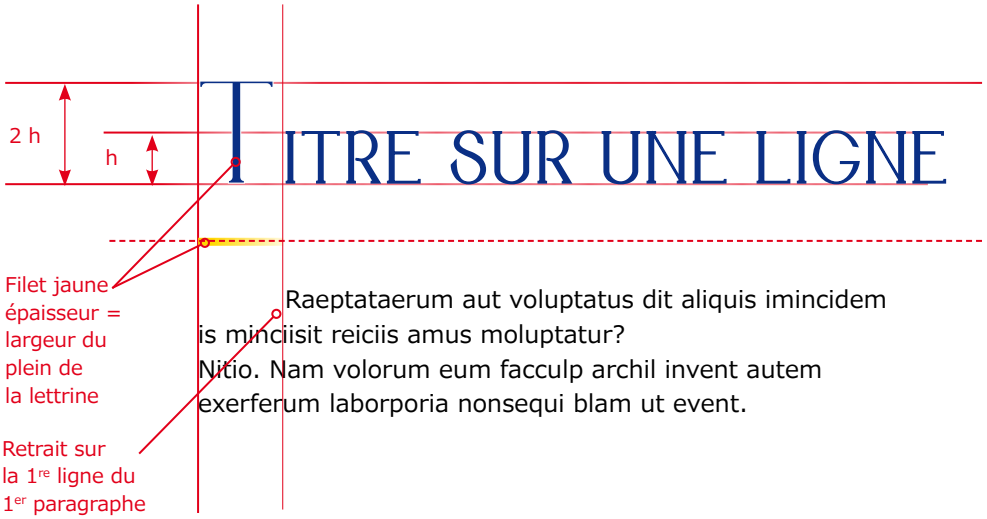

> Les titres sont à aligner à gauche pour la première ligne.
Si un titre s'étale sur deux lignes, la seconde ligne est décalée de la largeur de la lettrine par rapport à la première.

> Les textes sont à aligner à gauche et sans césure. La justification est libre ; il est encouragé de ne pas justifier pour un effet plus dynamique.

> Élément graphique important : le filet jaune d'une épaisseur égale à la largeur du plein de la lettrine et d'une longueur correspondante à la largeur de la lettrine, est à insérer sous chaque titre afin de le souligner.
Si le titre est sur une ligne, il est aligné à gauche.
Si le titre est sur deux lignes, il s'aligne à la barre centrale de la lettre «E» correspondant à la **hauteur d'œil (h)**.

Mise en page

PAGES INTÉRIEURES

Exemple de proportions format A4 ou A5 portrait

Retrait du texte (cf p. 21)

Visuels à bord perdu sur un ou deux cotés max, sans dégradé sur les bords perdus

Rappel des filets jaunes

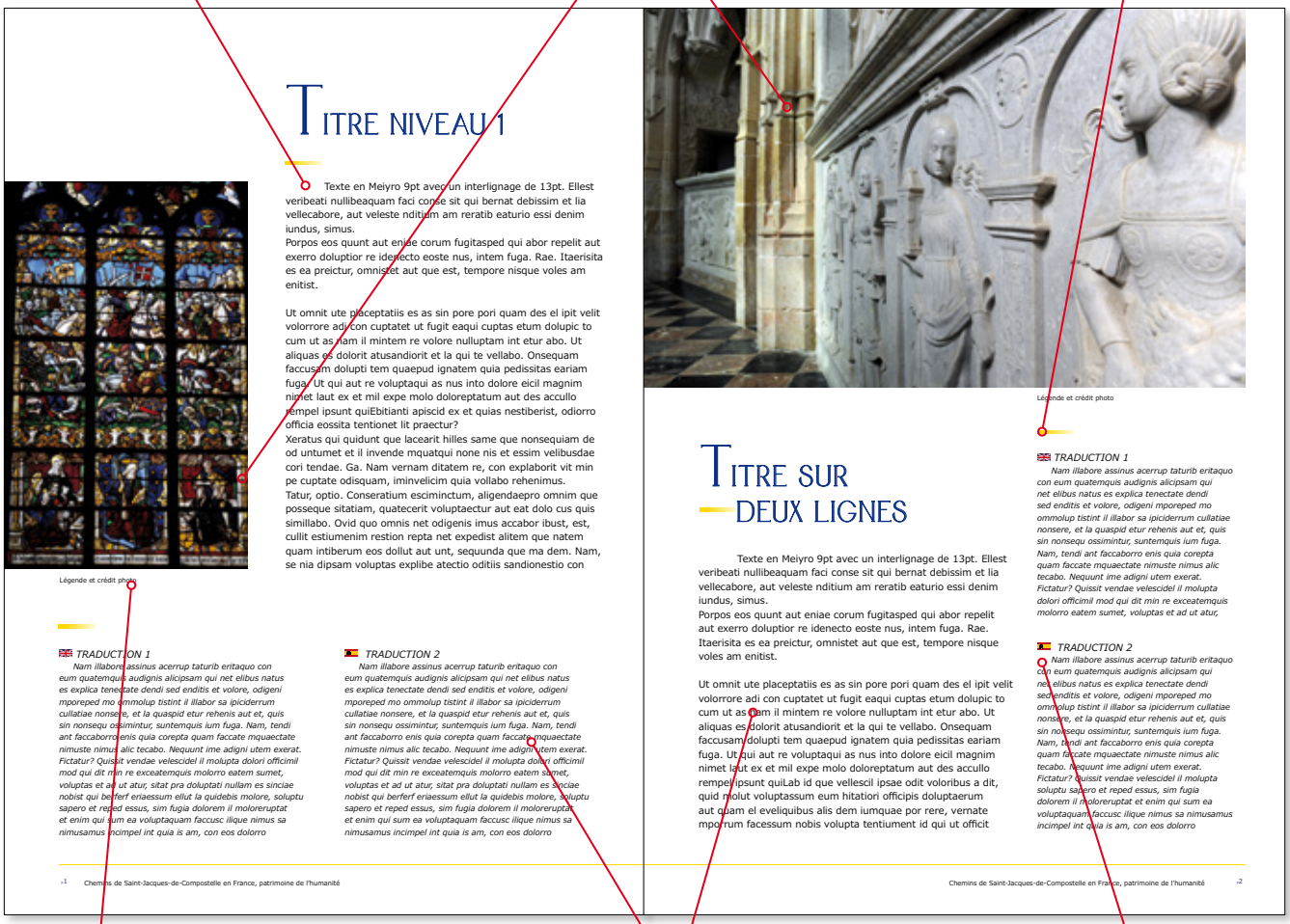

Légende et crédits photos

Colonne de texte étroite pour faciliter la lecture.
Traduction sur une même page le cas échéant. Les versions entièrement en langue étrangère seront néanmoins à privilégier.

Retrait du texte (cf p. 21)

TRAITEMENT DES VISUELS

BANDEAUX EN 1RE OU 4E DE COUVERTURE

> **TOUJOURS** utiliser un bandeau pour apposer le logotype sur un fond photo. Sauf exceptions (documents de presse), le bandeau doit être situé sur la partie basse du support.
> **TOUJOURS** positionner le logotype sur le bord gauche du bandeau en respectant les zones de protections (cf p. 10)
> La hauteur du bandeau doit **TOUJOURS** correspondre à 1/5e du petit coté du support.

Exemple de proportions type écran d'ordinateur

COULEURS DES BANDEAUX

> À choisir parmi les couleurs ci-dessous en fonction de l'ambiance graphique souhaitée.

> Seules ces trois couleurs de fond pourront être utilisées. Les versions claires seront à privilégier car elles permettent l'utilisation de la version principale du logotype. L'utilisation prioritaire de la version beige est recommandée.

> Le logotype principal et ses déclinaisons (bleu et jaune sans fond) seront **TOUJOURS** apposés sur un bandeau beige ou blanc

> La variante du logotype et ses déclinaisons (blanc et jaune sur fond bleu) seront **TOUJOURS** apposés sur un bandeau bleu.

> **NE JAMAIS** apposer le logotype sur un autre fond que ceux définis ci-dessus.

BEIGE

C	**20**	R	**213**	HEXA
M	**18**	V	**205**	**#D4CDC1**
J	**23**	B	**194**	
N	**0**			

BLEU

C	**97**	R	**46**	PANTONE®
M	**100**	V	**0**	**2735C**
J	**0**	B	**139**	HEXA
N	**4**			**#2E008B**

BLANC

> Pour une collection de publications (monographie de composantes par exemple), veiller à la cohérence de présentation de l'ensemble de la collection (couleur du bandeau, format, type de papier...).

TRAITEMENT DES VISUELS

EXEMPLES DE PROPORTIONS

> Pour une collection de publications (monographie de composantes par exemple), veiller à la cohérence de présentation de l'ensemble de la collection (couleur du bandeau, format, type de papier...).

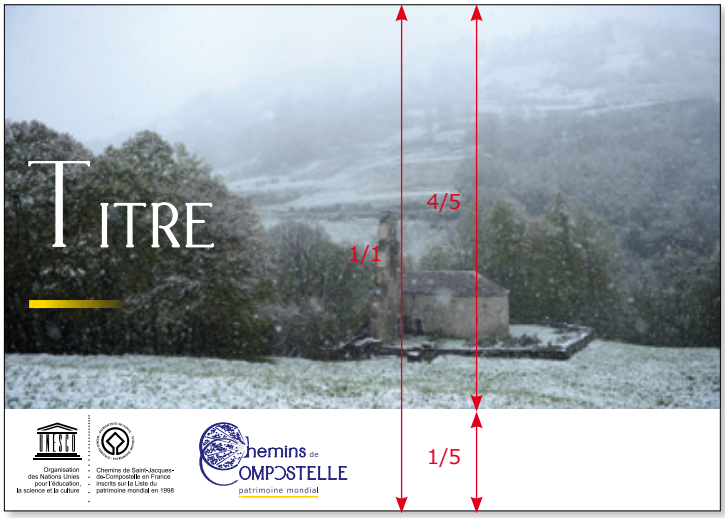

Format en orientation paysage type écran d'ordinateur, carte de visite, carte postale, carton d'invitation

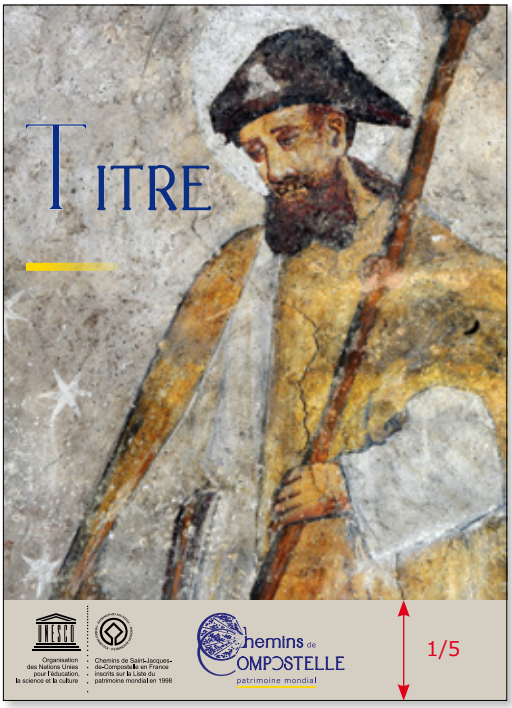

Format en orientation portrait type affiche, livret (A4, A5...), carte de visite, carte postale

Format carré type autocollant, carte

Format portrait
type kakémono

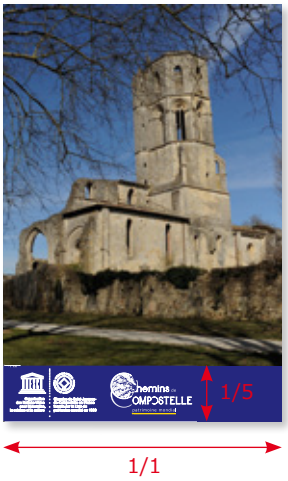

Format portrait
type écran de smartphone

TRAITEMENT DES VISUELS

FORMATS PRÉCONISÉS

Il existe de nombreux supports de communication, aux formats variés. Pour s'assurer une cohérence à l'échelle du réseau, les formats suivants sont préconisés :

> **AFFICHE**
orientation portrait
40 x 60 cm
120 x 175 cm (type abribus)

> **DÉPLIANT**
format fini en orientation portrait
10,2 x 20,3 cm (programmation)
14,8 x 21 cm (A5)

> **BROCHURE**
format fini en orientation portrait
14,8 x 21 cm (A5)
21 x 29,7 cm (A4)

> **MONOGRAPHIE SUR UNE COMPOSANTE, COLLECTION DU RÉSEAU**
20,3 (hauteur) **x 20,4 cm** (largeur)
- soit sous forme de brochure
- soit sous forme de dépliant
(nombre de pages ou de volets en fonction des besoins)

Les 3e et 4e de couverture reprendront obligatoirement une présentation de la Vue, la carte de France avec la localisation des composantes du réseau, et le bandeau (éléments qui seront fournis).

AFFICHE

AFFICHE

type abribus et panneaux Decaux

TRAITEMENT DES VISUELS

(Tout autre document consacré à votre composante, à d'autres proches de la vôtre ou encore à d'autres composantes du réseau)

PREMIÈRE DE COUVERTURE

QUATRIÈME DE COUVERTURE

Rappel des filets jaunes

Visuels périphériques à bord perdu sans dégradé sur les bords perdus

Logotypes ferré à gauche avec marge de sécurité

Emplacement pour les logotypes des financeurs et partenaires

Choix des visuels
> Le cas échéant, des visuels sont disponibles sur demande auprès de l'ACIR Compostelle.

Disposition
> Les photos de couverture seront **TOUJOURS** traitées en pleine page (vue ou détail).

> Les légendes et crédits des visuels de la 1re de couverture seront placés en 3e de couverture.

Choix des visuels
> Le cas échéant, des visuels sont disponibles sur demande auprès de l'ACIR Compostelle.

Disposition
> Un effet mosaïque avec blocs en quinconce sera **TOUJOURS** donné.

> Les visuels situés en bord de page seront **TOUJOURS** à bords perdus (sans contours).

> Les légendes et crédits des visuels de 4e de couverture seront placés en 3e de couverture.

MARQUEUR GRAPHIQUE

Les filets jaunes : lorsque deux visuels sont juxtaposés verticalement, des filets jaunes identiques à celui utilisé pour souligner les titres (cf p. 21), seront placés de façon aléatoire sur la longueur, pour dynamiser la composition et faire un rappel cohérent avec le logotype co-marqué.

3. EXEMPLES PRINT & WEB

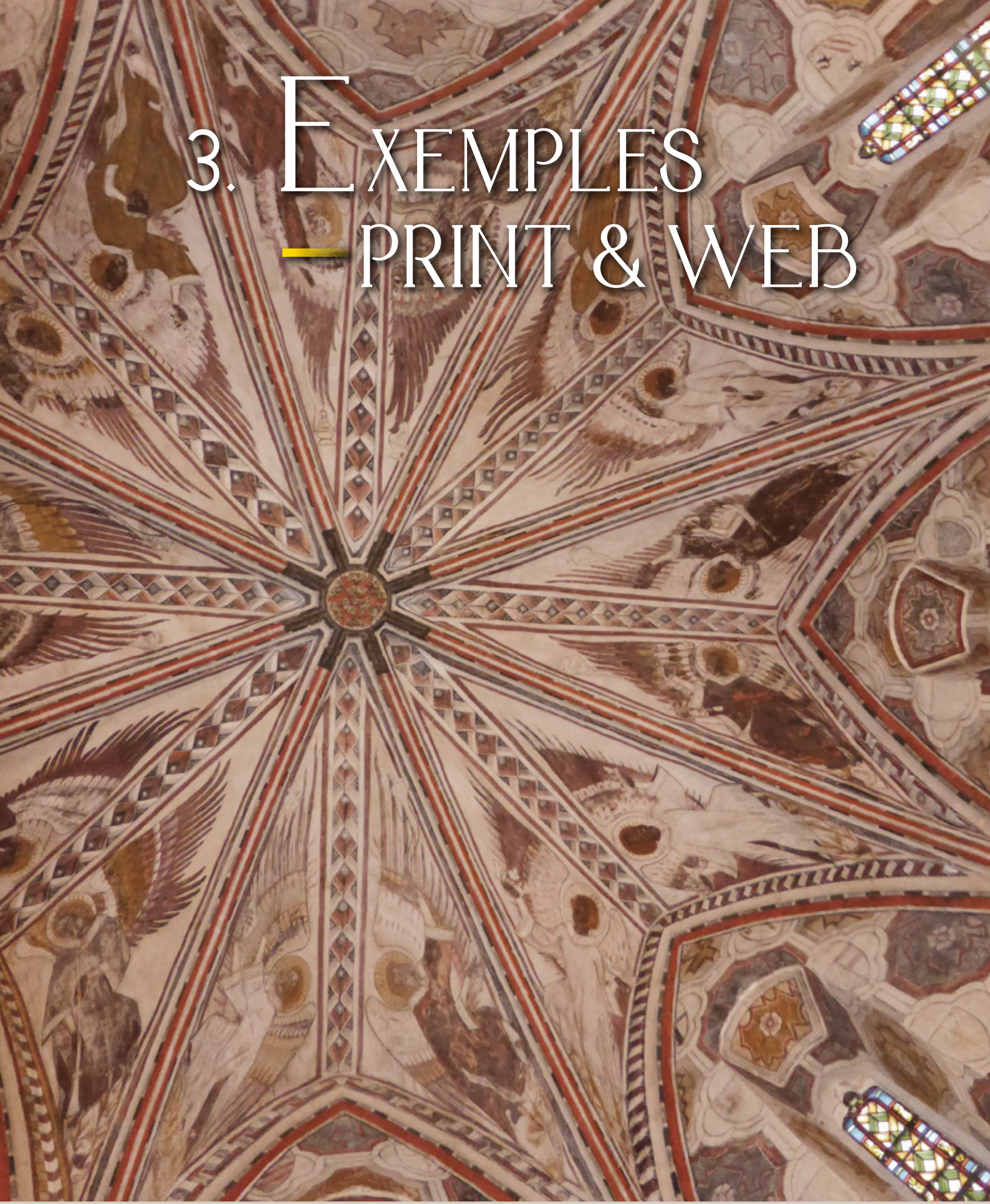

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1998

Chemins de COMPOSTELLE
patrimoine mondial

Papier à lettre

Format A4 - format portrait

> **TOUJOURS** utiliser le logotype couleur sans fond pour l'entête du papier.

> TOUJOURS aligner l'axe des deux «C» du logotype à l'axe des autres logotypes.

> NE JAMAIS dépasser la toiture du logotype UNESCO.

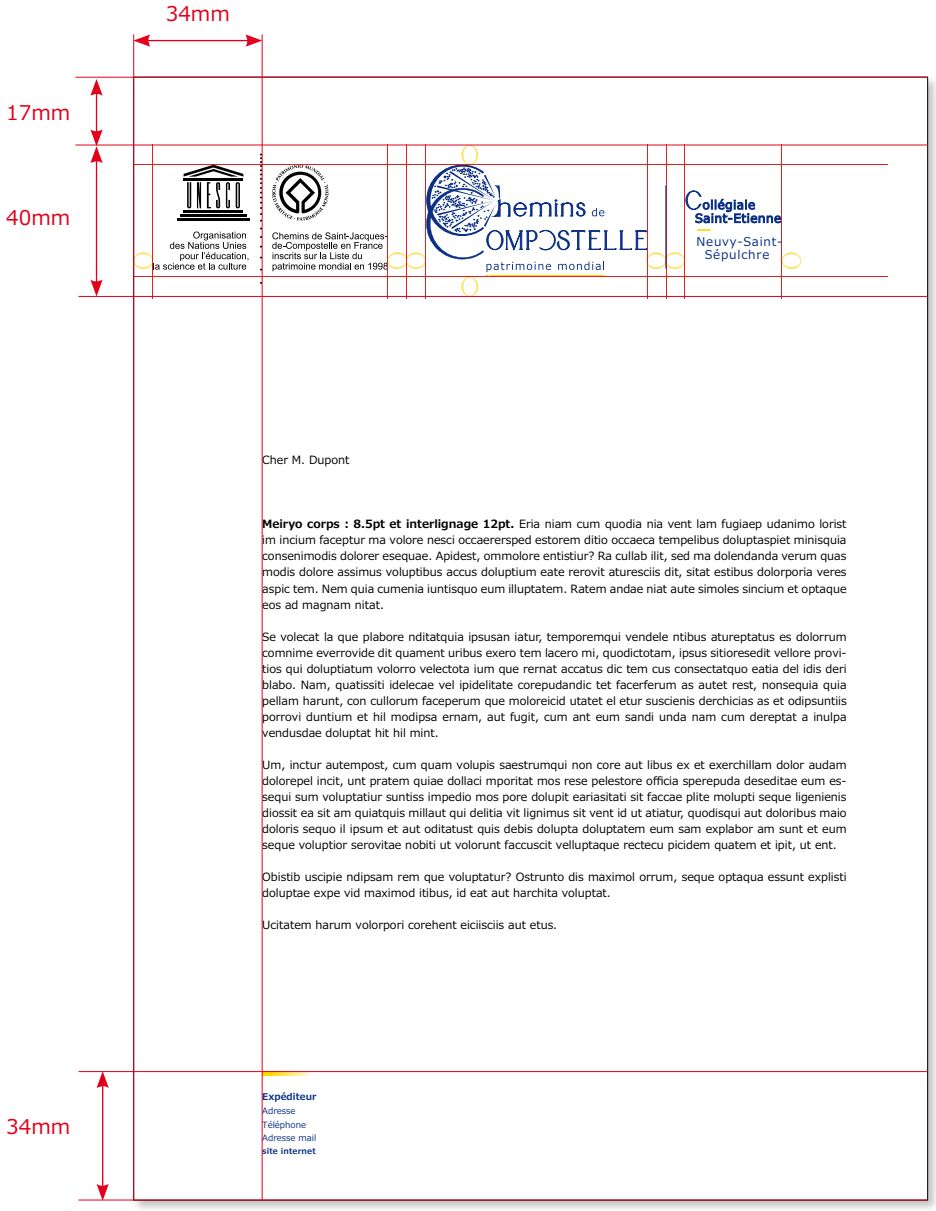

Carton d'invitation

A5 - 148 x 210 mm - format paysage

RECTO

VERSO

Enveloppe

220 x 110 mm - format paysage

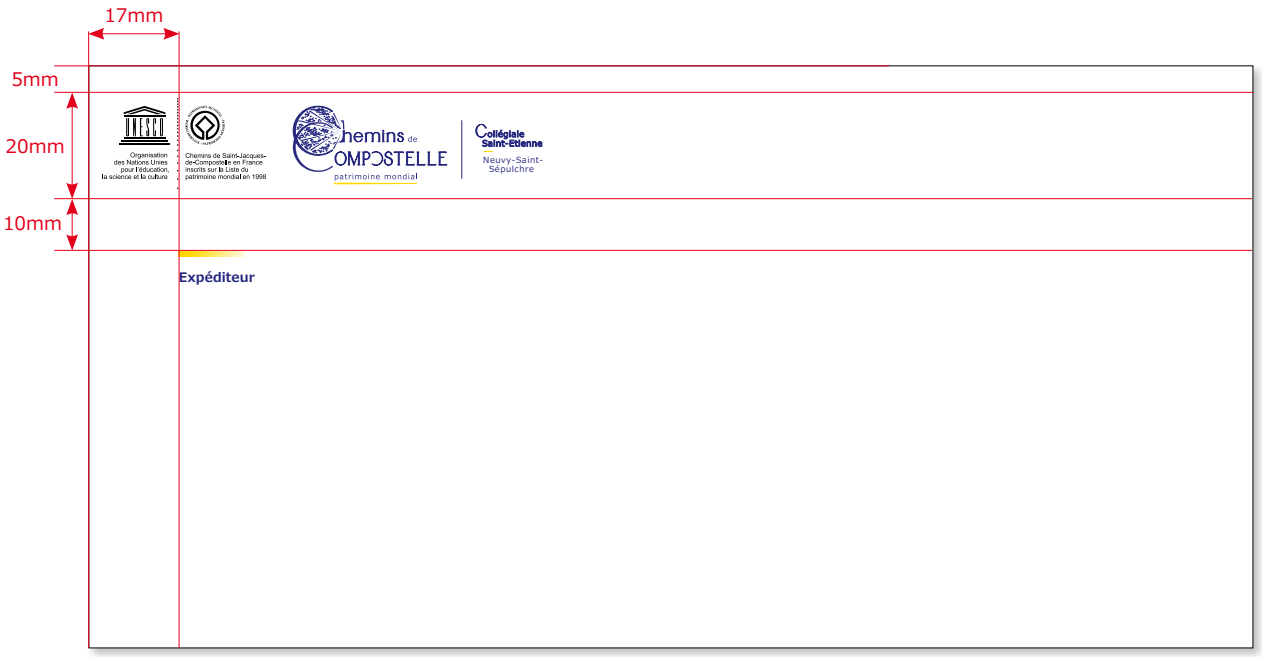

Communiqué et dossier de presse

Format A4 portrait

> Le positionnement du bandeau sera en haut de page pour les communiqués de presse et en bas de page pour les couvertures des dossiers de presse.

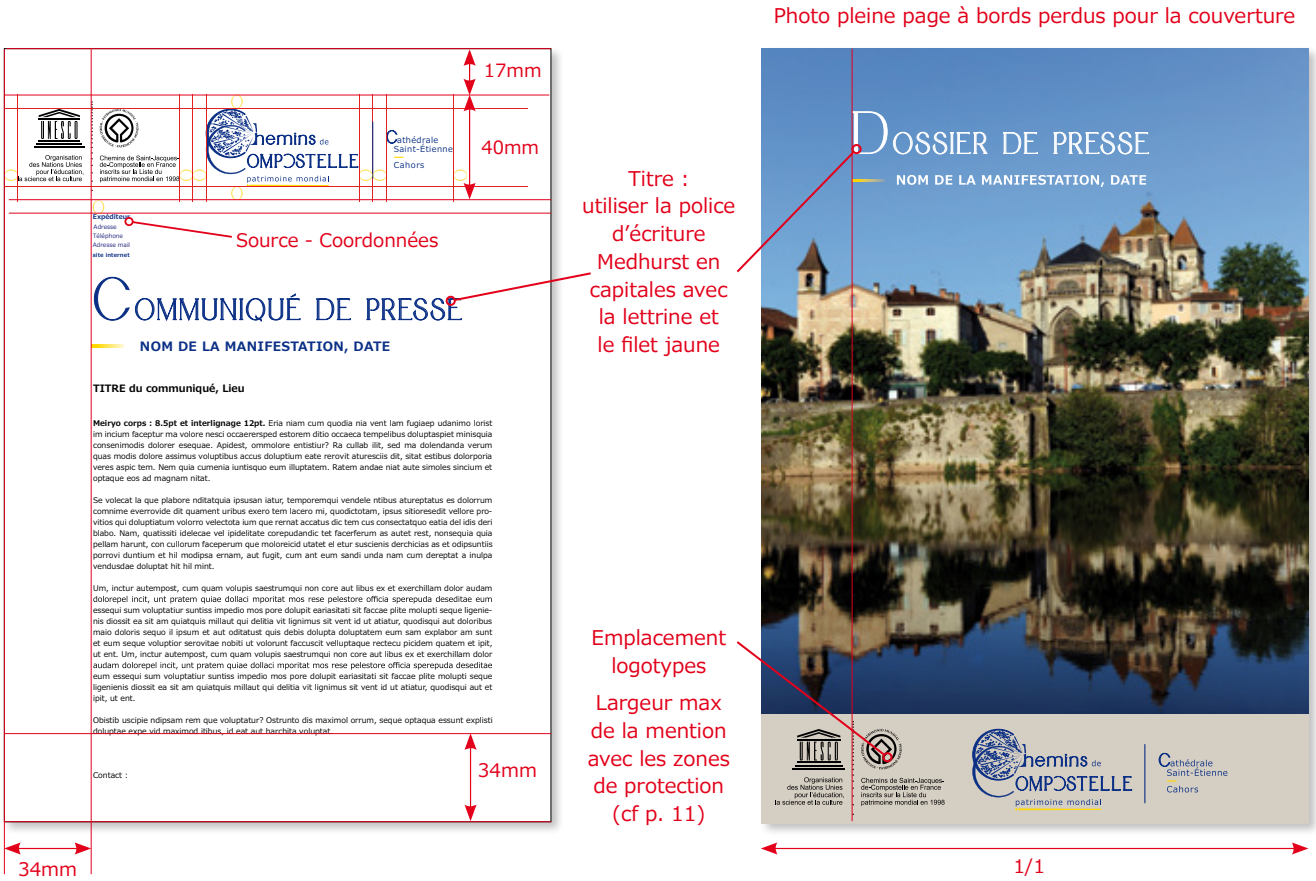

Caractéristiques d'impression

CONSIGNES D'IMPRESSION

Pour une empreinte écologique réduite, il est conseillé d'utiliser du papier recyclé. Attention toutefois au choix de ce papier : les couleurs bleu et jaune du logotype, très toniques et pures, peuvent sortir plus ternes, surtout si les couleurs utilisées ne sont pas en ton direct Pantone®. Les couleurs Pantone® n'existent d'ailleurs pas encore sous forme d'encres végétales, il peut donc selon le cas être préférable d'utiliser des couleurs en quadri. Il est recommandé d'utiliser le papier recyclé du type Cocoon, plus blanc que les papiers recyclés classiques, et qui permettra ainsi un rendu lumineux des couleurs Pantone®. Vous pouvez également utiliser les papiers non recyclés certifiés PEFC qui n'impactent pas non plus le rendu des couleurs. Nous vous invitons également à faire appel à un imprimeur bénéficiant du label Imprim'vert.

LÉGENDES DES PHOTOGRAPHIES © ACIR COMPOSTELLE / J.J GELBART (sauf mention contraire)

Page de couverture : Collégiale Saint-Étienne (Neuvy-Saint-Sépulchre, Indre)

Page 5 : Église Sainte-Marie, détail du portail (Oloron-Sainte-Marie, Pyrénées-Atlantiques) © MJCB / Drac Occitanie

Page 19 : Section de sentier de Faycelles à Cajarc (22.5 km, Lot)

Page 22 de gauche à droite : Église Notre-Dame-en-Vaux (Châlons-en-Champagne, Marne) ; Église paroissiale Saint-Jacques-le-Majeur-et-Saint-Jean-Baptiste (Folleville, Somme)

Page 23 : Église Notre-Dame-du-Port (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme)

Page 24 de gauche à droite et de haut en bas : Hospice du Plan et chapelle Notre-Dame-de-l'Assomption dite chapelle des Templiers (Aragnouet, Hautes-Pyrénées) ; Église Notre-Dame-de-Tramesaygues (Audressein, Ariège) ; Collégiale Saint-Étienne (Neuvy-Saint-Sépulchre, Indre) ; Basilique Saint-Just à Valcabrère et ancienne cathédrale Notre-Dame à Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne) ; Ancienne abbaye Notre-Dame-de-la-Sauve-Majeure (La Sauve, Gironde)

Page 25 : Église Notre-Dame-de-Tramesaygues (Audressein, Ariège)

Page 26 de gauche à droite et de haut en bas : Cathédrale Sainte-Marie (Auch, Gers) ; Abbaye Saint-Jean (Sorde, Landes) © CC du Pays d'Orthe ; Cathédrale Sainte-Marie détail « Les diables » (Auch, Gers) © MJCB / Drac Occitanie ; Retable de l'église Saint-Jacques (Ourdis-Cotdoussan, Hautes-Pyrénées) © MJCB / Drac Occitanie ; Tour Saint-Jacques (Paris, Île-de-France) © MJCB / Drac Occitanie

Page 27 : Collégiale Saint-Pierre (La Romieu, Gers) © MJCB / Drac Occitanie

Page 29 : Chevet de l'église Saint-Hilaire-le-Grand © Ville de Poitiers

Page 30 : Cathédrale Saint-Étienne (Cahors, Lot)

4e de couverture de haut en bas et de gauche à droite : Abbaye Saint-Jean (Sorde, Landes) © CC du Pays d'Orthe ; Cathédrale Sainte-Marie détail « Les diables » (Auch, Gers) © MJCB / Drac Occitanie ; Retable de l'église Saint-Jacques (Ourdis-Cotdoussan, Hautes-Pyrénées) © MJCB / Drac Occitanie ; Tour Saint-Jacques (Paris, Île-de-France) © MJCB / Drac Occitanie

L'ACIR Compostelle vous accompagne dans l'adaptation de vos supports de communication à cette charte graphique. Contactez-nous pour vos validations de mise en page et l'obtention des fichiers du logotype.

Charte graphique réalisée en janvier 2018 par la DRAC Occitanie et l'ACIR Compostelle.

Conception : Le Passe Muraille | 2018 | lepassemuraille.org

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

DRAC OCCITANIE
Site de Toulouse

32, rue rue de la Dalbade
31080 Toulouse ✦ Cedex 6
+33 (0)5 67 73 20 16

ACIR
Agence de Coopération Interrégionale et Réseau
Chemins de Saint-Jacques de Compostelle

ACIR COMPOSTELLE
4, rue Clémence Isaure ✦ 31000 Toulouse
+33 (0)5 62 27 00 05
accueil@chemins-compostelle.com
chemins-compostelle.com